

## PROSPECTIVE ADOUR 2050

### Réunion du 24 janvier 2018 64 Serres – Castets

Cette démarche territoriale pilotée par l'Institution Adour, organisation co-financée par les 4 départements, les 2 Régions et l'agence de l'eau Adour-Garonne, autrement dit par nos impôts et taxes portées sur notre facture d'eau, vise à comprendre et anticiper les effets du changement climatique et des évolutions des activités humaines, et leurs impacts sur la ressource en eau du bassin de l'Adour et des côtières basques à l'horizon 2050.

La phase 1 de l'étude prospective Adour 2050 s'est achevée par une réunion publique de restitution ce 24 janvier 2018, composée de beaucoup d'élus et d'agriculteurs, à laquelle nous avons tenu à assister. Sauf qu'aucun document préalable ne nous a été proposé et qu'il a donc fallu découvrir les tenants et aboutissants au cours de cette présentation.

D'entrée de prise de paroles, après la présentation d'un long diaporama, intervention sur :

#### à quoi attribuez-vous le changement climatique ?

Réponse = grand rire dans la salle, grande interrogation du rapporteur = « c'est une question-réponse parking pour le moment ».

#### Pollution\*

*\*Cette notion que nous avons ciblée dans cette réunion est tout simplement la base de 40 années d'intervention citoyenne militante que nous portons dans chaque institution où nous siégeons parce que nous n'admettons pas le mal causé à la nature et à la santé par nos activités irrespectueuses de ces deux éléments de la vie. Et si la recherche permanente de confort dans notre société, qui est légitime au sens du progrès, celui-ci se désagrège en même temps par la « pollution », élément contributif premier au dérèglement climatique. La lutte contre la « pollution » est donc notre premier devoir pour enrayer le dérèglement ou changement climatique.*

Concernant **les eaux souterraines**, en particulier des bassins des Gaves de Pau et d'Oloron étudiées et rapportées par le BRGM : intervention sur l'aspect pollution des nappes et entre autre celle drainée par le Gave de Pau au niveau de la plateforme pétrochimique du complexe de Lacq dont les fiches Basol / Basias de la DREAL attestent d'une imprégnation de produits chimiques gravissime des sols des usines qui suggère un travail de dépollution urgent à exiger des multinationales sur ce site.

Concernant le « **petit cycle de l'eau** » dont il est indiqué que des efforts sont accomplis pour la réduction des pollutions à la source mais que des « nouveaux polluants » étaient à prendre en considération par l'amélioration des STEP : intervention pour faire observer qu'il était en effet important d'améliorer le fonctionnement de l'épuration des eaux mais que cela n'était que la moitié du travail à faire.

Car l'autre partie relève de la responsabilité de ceux qui sont actuellement à Davos (réunion internationale en cours) en particulier les PDG des multinationales\*\* à qui il faut rappeler leur responsabilité dans les pollutions de leurs produits mis sur le marché et exiger qu'ils établissent le bilan écologique global transparent de chaque molécule.

En prolongement du propos « si je suis ici en tant que citoyen, je le serai également, mais en tant que citoyen européen, en mai 2019 pour l'élection du Parlement européen afin d'obtenir de cette assemblée un renforcement significatif de la Directive REACH pour s'assurer que tous les produits chimiques, quelles que soient leur quantité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, aient un faible ou impact nul sur l'environnement et la santé ».

En conclusion cette étude de l'Institution Adour se poursuivra au travers d'ateliers dont les membres sont déjà désignés et en tous les cas, sans nous associations, en dehors de cette réunion de présentation d'un travail prospectif, certes intéressant, mais limité démocratiquement.

Ce qui nous amène à considérer que les institutions mises en place par la loi comme les SAGE, Natura 2000, S3PI, CODERST...prévalent car ce sont les lieux où nous pouvons et devons être présents, pour la protection de la santé et de l'environnement, pour la lutte contre les pollutions à fin de faire face au dérèglement ou changement climatique et à ses impacts incontestables.

### ***Scénario climatique présenté par Institution Adour :***

*A horizon 2050, le bassin Adour et des côtières basques va voir sa température augmenter de 1 à 1,5 °C, et jusqu'à 2 °C en montagne.*

*La pluviométrie annuelle restera stable, avec un régime des pluies modifié (moins de jours de pluie pour des épisodes pluvieux plus intenses), mais les variabilités saisonnières seront importantes (concentration au printemps, cumuls estivaux moindres).*

*La sécheresse des sols impactera l'état de la végétation et sera plus sévère en été.*

*Les étiages seront eux aussi plus sévères, plus précoces et de plus longue durée, avec des débits moyens de 30 à 40 % plus faibles en montagne par rapport aux débits actuels.*

*Les crues décennales seront moins intenses, mais les événements extrêmes plus récurrents.*

\*\*Le pointage de la responsabilité des multinationales a fait l'objet d'une intervention spécifique lors de la rencontre entre le Collectif « Halte aux feux - Su Aski » pour des alternatives à l'écobuage et Euskal Herriko Laborantza Ganbara, la Chambre d'agriculture du Pays Basque, le 21 07 2017 en son siège de Anhice – Mongelos 64.

La délégation du Collectif : Gabriel Etchecolonea, Manex Lanatua, Michel Botella.

Extrait du CR de cette réunion:

...

« Michel rappelle le pourquoi du Collectif de citoyens qui est parti de l'émotion suscitée par l'impact des feux en risque d'accidents mortels, en destruction de biodiversité, en érosion des sols, en production de la fumée qui s'en dégage et envahi les vallées, comme « gaz à effet de serre », avec des conséquences sanitaires dont nous avons témoigné dans le Collectif.

Il précise une donnée particulière en ce jour de rencontre avec le Mouvement paysan. Il vient du Mouvement ouvrier et indique que les deux sont liés sur l'un des points hautement sensible d'une production à laquelle il a été confronté professionnellement en pétrochimie. Celle des molécules appelées « pesticides, insecticides, nématicides, fongicides...en temps de paix » comme l'a révélé l'analyse syndicale internationale des années 70/80 relayée par la CFDT. Leur dangerosité s'est révélée sur la santé des travailleurs exposés à ces molécules lors de la fabrication. Comme pour l'agriculteur lors de l'utilisation de ces produits.

A ce niveau il est contre l'accusation de pollueur qui est parfois véhiculée dans la société. Car tout consommateur est également pollueur dans l'usage de produits du commerce paradoxalement autorisés comme, par exemple, les détergents toujours non biodégradables qui traversent les stations d'épuration (STEP) et qui se retrouvent dans le milieu naturel avec des conséquences graves en tant que perturbateurs endocriniens et décapants pour la flore. Ces productions sont entre les mains des multinationales de l'énergie et de la chimie qui sont les vrais responsables et ont conditionné les utilisateurs à y avoir recours avec une financiarisation et un poids politique outranciers qu'il nous faut combattre. Mouvement paysan et Mouvement ouvrier ne peuvent donc être que pour des productions socialement et écologiquement utiles, à commencer par des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement. »

MB

Bayonne 01 2018